

Discours de l'Ambassadeur d'Ukraine en France Yuriy SERGEYEV

Petit-déjeuner débat « L'Ukraine entre la Russie et l'Union européenne élargie »

organisé par l'Ifri et le Centre franco-autrichien (CFA), le 4 mars 2005

Monsieur le Secrétaire général ! Excellences ! Mesdames et Messieurs !

Tout d'abord permettez-moi de vous remercier de l'invitation à prendre la parole dans une enceinte aussi prestigieuse. Merci de cette excellente initiative !

Pour me faciliter la tâche je vous invite à prendre les brochures sur l'Ukraine qui sont à votre disposition. J'espère que cette publication vous aidera à mieux comprendre notre aspiration et notre vocation européennes. Elle vous permettra de parcourir notre évolution à travers les siècles — de l'Etat médiéval de Kiev qui avait des liens dynastiques avec des pays d'Europe, dont la France, — jusqu'au ^{xxi}^e siècle. De l'or des Scythes — au pays capable de mettre des satellites sur orbite et capable de produire des avions performants.

Récemment l'Ukraine a vécu une période cruciale de son histoire. Elle a réussi une révolution pacifique, la "révolution orange". Elle a réussi son examen d'aptitude démocratique et européenne. Quelles sont les conclusions à tirer des événements en Ukraine ?

D'abord, nous avons constaté la maturité de la société civile et sa capacité à se faire entendre de manière pacifique et constructive. La règle du droit a triomphé. Car, en dernier ressort, c'est la décision de la Cour suprême qui a arbitré les parties après le 2^e et le 3^e tour du scrutin.

Enfin, notre nation a reconfirmé son choix d'Europe. Et ce n'est pas une question de géographie, mais une question des valeurs partagées. Les événements de décembre dernier ont démontré que l'Ukraine fait partie de l'Europe du point de vue de sa civilisation et que les Ukrainiens sont vraiment attachés aux valeurs de la démocratie et de la liberté. Pour nous, de par ses valeurs, l'Union européenne est un projet d'avenir et le moteur de la réforme.

Mais — je vous rassure tout de suite — nous sommes conscients de l'étendue de la tâche qui se pose pour pouvoir devenir membres de la famille européenne. Nous nous rendons compte de la complexité des réformes à mener.

Le nouveau Président et le nouveau gouvernement ont déjà débuté les réformes. Notamment, en matière de la liberté de la presse, de l'indépendance du pouvoir judiciaire, pour séparer le pouvoir et les affaires, endiguer la corruption et la contrebande. Le gouvernement s'attachera aussi à la réforme administrative pour donner plus de pouvoirs aux collectivités territoriales. On renforcera aussi le contrôle civil de la force publique : les personnalités civiles ont pris la tête des ministères de la Défense, de l'Intérieur et du Service de sécurité.

Nous sommes donc pleinement conscients du fait que nos perspectives européennes dépendent, en premier lieu, de nous-mêmes, de la réussite de nos réformes. En même temps, une reconnaissance de notre vocation européenne pourrait servir de puissant stimulant aux réformateurs et à la société.

L'Ukraine a reçu un signal d'encouragement de la part du Parlement européen. Dans sa résolution votée le 13 janvier dernier, cette institution qui représente les citoyens de l'Union européenne, a appelé à "envisager, outre les mesures relevant de la politique de voisinage, d'autres formes d'association avec l'Ukraine pouvant aboutir à l'adhésion à l'UE".

Nous souhaitons un partenariat à caractère stratégique avec l'Union européenne qui s'appuie avant tout sur le socle commun des valeurs, sur notre association progressive dans différents domaines. Nous sommes sûrs que ces valeurs sont incompatibles avec les notions de fracture, d'exclusion, de sphère d'influence ou de zone grise.

Récemment l'Ukraine et l'UE ont conclu le Plan d'action qui est l'instrument de notre coopération pour les trois années à venir. Sa mise en œuvre permettra un passage par étapes de la coopération avec l'UE à l'intégration en s'associant graduellement aux différentes politiques de l'UE.

La réalisation du Plan d'action contribuera à l'intégration progressive de l'Ukraine au marché commun de l'UE, aux programmes sectoriels européens, au perfectionnement des infrastructures de l'Ukraine, ainsi qu'à une adaptation plus rapide de la législation ukrainienne aux normes de l'UE. L'Ukraine ne place pas ce Plan d'action uniquement dans le contexte de la politique européenne de voisinage. Nous ne considérons non plus cette politique de voisinage comme une alternative à l'élargissement. Pour nous, le Plan d'action devra aboutir, d'ici trois ans, à la conclusion d'un accord renforcé qui viendra remplacer l'actuel Accord de partenariat et de coopération. Le Conseil de l'UE a pris une décision dans ce sens.

Il est important de savoir que par rapport à l'Union européenne notre pays n'est pas uniquement bénéficiaire, nous pouvons être aussi contributeurs, ou, si vous voulez, "fournisseurs". Je parle de notre contribution

- à la stabilité et à la sécurité du transit des hydrocarbures vers Europe occidentale ;
- au maintien de la stabilité en Europe, notamment, dans sa partie orientale ;
- aux opérations de maintien de la paix effectuées par l'UE (nous avons avec la France une expérience d'actions communes dans les Balkans).

Il faut souligner dans ce contexte que l'Ukraine n'a pas de visées unilatérales en matière de sécurité en Europe, nos approches sont au contraire équilibrées. D'où notre volonté à contribuer aux capacités européennes de gestion des crises et des situations d'urgence.

L'Ukraine attend avec optimisme le début des négociations avec l'UE sur les facilités en matière des visas. Pour commencer ce travail l'Ukraine et la France vont transmettre à la Commission Européenne le projet d'accord bilatéral en matière de facilités de visas qu'elles ont élaboré durant

2004. Ainsi, ce projet d'accord bilatéral servira de base pour un accord UE — Ukraine.

En matière économique les priorités à court terme pour l'Ukraine sont suivantes :

- être reconnue sous peu par l'UE comme pays à économie de marché (dans le cadre de la législation antidumping) ;
- mener à bien les négociations d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce. Ce qui nous permettra d'engager avec l'Union européenne les négociations en vue de la création de la zone de libre-échange.

Je voudrais souligner aussi que l'Ukraine souhaite coopérer activement avec l'UE dans le domaine de la justice et de police, combattre ensemble le terrorisme, la traite des êtres humains, les trafics d'armes, de drogues, la migration illégale.

Notre choix européen est tout à fait compatible avec un partenariat fort avec la Fédération de Russie.

Il est erroné de considérer que l'Ukraine se trouve devant le choix entre l'Ouest et l'Est, entre l'Union européenne ou la Russie. La question pour nous ne se pose pas en termes "soit l'Est, soit l'Ouest". Pour nous, l'intégration européenne et les relations tous azimuts avec la Russie sont parfaitement compatibles. La Russie a toujours été, est et sera notre grand voisin et notre partenaire stratégique. Nos relations harmonieuses avec l'UE et la Russie sont un facteur important de la paix et de la stabilité dans l'espace européen. Tout le monde a remarqué que le premier voyage du président Youchtchenko à l'étranger avait pour destination la capitale russe.

Je voudrais terminer en me félicitant du fait que les récents événements en Ukraine ont fait qu'elle est devenue beaucoup mieux connue et attire beaucoup plus d'intérêt. Par exemple, je me félicite de la sortie il y a quelques jours du livre *L'Ukraine dans la nouvelle Europe* (coordonné par Gilles Lepasant).

En effet, Kiev, la capitale ukrainienne, n'est qu'à trois heures d'avion de Paris. Nous sommes, comme vous voyez, assez proches sur le plan géographique. Poursuivons donc le rapprochement tous azimuts entre l'Ukraine et la France, l'Ukraine et l'Union européenne, pour devenir proches dans tous les autres domaines. Je suis certain que ce rapprochement ne pourra que profiter à l'Europe élargie de demain.